

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU C.C.A.S.**

Nombre de Membres : 14 L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**, le **JEUDI 13 AVRIL 2023**, à 18 H 30
Présents : 9 le C.C.A.S. de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment convoqué,
Votants : 9 s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'ÉTAULES, sous la **présidence de Béatrice**
WATRIN Vice-Présidente.

Date de convocation des membres du C.C.A.S. : **05 avril 2023**

Etaient présents : Béatrice WATRIN, Nadia BUREAU, Martine AUTIN, Céline BLAIS,
Josselyne GAGNADRE, Françoise GORIN, Nicole POURTEAU, Daniel RAZET, Gilles LOUIS

Absents excusés : Vincent BARRAUD, Annick FOURNIGAULT, Marie-Hélène ETIENNE,
Gérard PIOU, Gérard HERVE

Absent excusé ayant donné pouvoir :

Absents :

DE 2023/04-004 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

La Vice-Présidente propose aux membres de la commission de voter le budget primitif 2022
du C.C.A.S., qui s'équilibre **en section de fonctionnement pour un total de 17 000 €**

Les subventions accordées au profit des associations caritatives seront comme suit :

Collectif caritatif : 1 000.00 €
Entraide protestante : 1 000.00 €
Secours catholique : 1 000.00 €

***Les membres de la commission présents, après en avoir délibéré, par 9 voix pour, 0 voix contre
et 0 abstention***

➤ ***ADOPTENT le budget primitif présenté par la Vice-Présidente.***

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,
Béatrice WATRIN, Vice-Présidente,

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 211701552 – 2023 ____ -- ----- --
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : __ / __ / 2023



Le Président soussigné, certifie le caractère exécutoire
de la présente délibération, transmise en Sous-Préfecture le : / /
et affichée le : / /

Hôtel de Ville

27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23 ■ Fax : 05 46 36 92 42

mairie@ville-etaules17.fr ■ www.mairie-etaules.fr